

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

NOTICE ANNUELLE

2002

Le 4 mars 2003

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

NOTICE ANNUELLE 2002

TABLE DES MATIÈRES

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ	1
Constitution	1
Relations intersociétés	1
ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS	2
Rétrospective des trois derniers exercices	2
Importantes acquisitions et aliénations d'entreprises	2
Tendances	2
DESCRIPTION NARRATIVE DES ACTIVITÉS	3
Activités	3
Divisions géographiques et bannières	4
<i>Situation concurrentielle</i>	<i>5</i>
<i>Clients</i>	<i>5</i>
<i>Programme de marques contrôlées</i>	<i>6</i>
<i>Propriété intellectuelle</i>	<i>6</i>
<i>Saisonnalité</i>	<i>7</i>
<i>Employés</i>	<i>7</i>
<i>Questions environnementales</i>	<i>7</i>
Autres renseignements	8
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES	8
Trois derniers exercices	8
Huit derniers trimestres	9
Dividendes sur les actions ordinaires	10
ANALYSE PAR LA DIRECTION	10
MARCHÉ POUR LES TITRES	10
ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA DIRECTION	11
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	15

Sauf indication contraire, les renseignements figurant dans la présente notice annuelle sont à jour jusqu'au 4 mars 2003 et tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

Constitution

Les Compagnies Loblaw limitée (la « société ») a été constituée en société le 18 janvier 1956, bien que certaines parties de cette entreprise aient été fondées avant 1900. Elle a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions au moyen d'un certificat de prorogation daté du 7 mai 1980. Le principal bureau administratif de la société est situé au 22 St. Clair Avenue East, Toronto, Canada M4T 2S7.

Relations intersociétés

On trouvera ci-dessous une liste des filiales de la société qui exercent ses principales activités. Dans chaque cas, la société possède directement ou indirectement 100 % des titres avec et sans droit de vote, sauf dans le cas de Westfair Foods Ltd., dont elle possède 100 % des titres avec droit de vote et 64 % des titres à dividende fixe sans droit de vote.

Filiales	Territoire de constitution
Loblaws Inc.	Ontario
Loblaws Financial Holdings Inc.	Ontario
Loblaw Properties Limited	Ontario
Loblaw Brands Limited	Canada
Loblaws Supermarkets Limited	Ontario
Atlantic Wholesalers Ltd.	Nouveau-Brunswick
Fortinos Supermarket Ltd.	Ontario
National Grocers Co. Ltd.	Ontario
Zehrmart Inc.	Ontario
Glenhuron Bank Limited	Barbade
la Banque le Choix du Président	Canada
Provigo inc.	Québec
Provigo Distribution inc.	Québec
Propriétés Provigo limitée	Canada
Kelly, Douglas & Company, Limited	Colombie-Britannique
Westfair Foods Ltd.	Canada
Westfair Supermarkets Holding Inc.	Canada
Loblaw Properties West Inc.	Canada

ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS

Rétrospective des trois derniers exercices

Au cours des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 28 décembre 2002, la société a continué à accroître son actif et à réinvestir dans ses actifs existants afin de positionner la société en vue d'une croissance durable. Pendant cette période, les dépenses en immobilisations cumulatives, financées par les flux de trésorerie liés à l'exploitation et au financement, ont totalisé 3,13 milliards de dollars.

Au cours de la dernière période de trois exercices, le chiffre d'affaires total s'est accru à un taux annuel moyen cumulatif d'environ 7,1 % et la superficie en pieds carrés des magasins détenus par la société et des magasins franchisés s'est accrue à un taux annuel moyen cumulatif d'environ 8,0 % et 1,1 % respectivement. Le nombre de magasins détenus par la société sur la même période de trois exercices a augmenté, passant de 585 à 632, ce qui indique une tendance à l'agrandissement de la superficie des magasins et l'augmentation de l'assortiment des produits et services offerts. Le nombre de magasins franchisés a baissé, passant de 417 à 406 pendant cette même période de trois exercices.

Le bénéfice net de base par action ordinaire s'est accru régulièrement chaque exercice au cours de la dernière période de trois exercices. Au cours des trois exercices allant du 2 janvier 2000 au 28 décembre 2002, le taux de croissance annuel moyen cumulatif du bénéfice net de base par action ordinaire a atteint environ 24 % (20 % après avoir tenu compte de l'ajustement de l'abandon des charges au titre des écarts d'acquisition en 2002).

Importantes acquisitions et aliénations d'entreprises

La société n'a pas effectué d'importantes acquisitions ni d'importantes aliénations d'entreprises au cours des trois derniers exercices. En 2000, la société a cessé ses activités de services alimentaires au Québec.

Tendances

La raison d'être de la société est d'offrir des produits alimentaires sans cesse améliorés. L'augmentation de l'assortiment des produits alimentaires au cours des trois derniers exercices englobe notamment les repas sur le pouce à emporter à la maison et le lancement d'une gamme de produits *le Choix du Président Biologique* qui touche la santé et la productivité des sols, des cultures et du bétail utilisés pour la production d'aliments sains et de choix offerts aux consommateurs. Vu les contraintes de temps auxquelles font face de nombreux clients, la société a accru ses services dans les magasins détenus par la société et magasins franchisés qui offrent des solutions rapides de repas à emporter, ce qui permet aux consommateurs d'acheter des repas ou plats prêts à consommer chez eux. La société étend sa présence dans d'autres rayons, notamment celui de la marchandise générale et des stations-service afin de répondre aux besoins changeants de ses clients et d'assurer sa croissance future.

Au cours de la dernière période de trois exercices, le nombre de clients qui utilisent les *Services financiers le Choix du Président* s'est accru et la gamme de produits et de services à la disposition de la clientèle inclut des comptes chèques et d'épargne, des hypothèques, des prêts et des marges de crédit. Ces services sont fournis par Amicus Bank, membre du groupe de sociétés de la CIBC. La Banque le Choix du Président, filiale de la société, a lancé la carte MasterCard des *Services financiers le Choix du Président* en 2001 dans tout le Canada, à l'exception du Québec où on prévoit la mettre en service en 2003. En 2002, la Banque le Choix du Président a titrisé une partie de ses sommes à recevoir sur cartes de crédit, avec un produit de 244 millions de dollars.

Dans le cadre des *Services financiers le Choix du Président* et de la carte MasterCard *le Choix du Président*, la société exploite un programme de fidélisation sous le nom de points *PC*. Les clients utilisant ces produits et services peuvent gagner des points *PC* échangeables contre des produits d'épicerie dans les magasins détenus par la société et les magasins franchisés de la société et, dernièrement, contre d'autres récompenses, y compris des voyages et des laissez-passer de cinéma.

Afin de mieux répondre aux besoins courants des consommateurs, la société construit des magasins de plus grande surface qui s'intègrent bien aux marchés locaux, ce qui permet à la société d'offrir toute une variété de produits et services en plus de ses produits d'épicerie traditionnels. Un grand nombre des nouveaux produits sont de la marchandise générale qui connaît un franc succès depuis de nombreuses années dans l'Ouest canadien. Outre ces magasins plus grands déjà installés dans l'Ouest du Canada, la société a ouvert, en 2002, 6 magasins (3 en 2001) en Ontario chacun d'une superficie d'environ 120 000 pieds carrés. Ces magasins sont considérablement plus grands que le magasin moyen détenu par la société en 2002, qui était de 48 900 pieds carrés.

En 2001, la société a ouvert un nouveau centre de distribution de 630 000 pieds carrés en Ontario et a l'intention de poursuivre l'optimisation de son réseau d'entrepôt et de distribution par le truchement de placements futurs dans de plus grands centres de distribution et dans la technologie de l'information partout au Canada.

DESCRIPTION NARRATIVE DES ACTIVITÉS

La société, par le biais de ses filiales, exerce ses activités dans le secteur de la distribution alimentaire à l'échelle du Canada par l'intermédiaire de magasins détenus par la société, de magasins franchisés indépendants (magasins franchisés), de magasins associés et en offrant des services à des marchands indépendants. Outre les produits alimentaires, les magasins détenus par la société et les magasins franchisés offrent une sélection de produits non alimentaires et de services spécialisés pour combler tous les besoins d'usage courant. La société a mis au point une gamme très réussie de produits de marques contrôlées et de services qui sont vendus ou mis en marché dans les magasins détenus par la société, les magasins franchisés et les magasins associés et sont mis à la disposition, de façon limitée, aux clients indépendants. Certaines gammes de produits sous marques contrôlées de la société sont commercialisées dans certaines chaînes de supermarchés aux États-Unis et dans d'autres pays.

La société, par le biais de ses filiales, exploite des magasins de formats et de tailles variés sous différentes bannières, tant des magasins détenus par la société que des magasins franchisés, y compris Loblaw Supermarkets Limited, Zehrmart Inc., National Grocers Co. Ltd. et Fortino's Supermarket Ltd en Ontario; Provigo inc. au Québec; Atlantic Wholesalers Ltd. au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve et Labrador; et Westfair Foods Ltd. dans l'Ouest du Canada.

Activités

La société est la plus grande entreprise de distribution alimentaire du Canada et exerce ses activités dans toutes les provinces et dans deux territoires du Canada.

La société exerce ses activités dans le secteur de la distribution alimentaire d'un bout à l'autre du Canada par l'intermédiaire de magasins détenus par la société, de magasins franchisés, de magasins associés et en offrant des services à des clients indépendants.

La société exploite des magasins de tailles et de formats divers sous différentes bannières, lui permettant de répondre aux besoins changeants des consommateurs et des populations sur chaque marché local. De plus, chaque fois qu'il est possible, les nouveaux magasins et les magasins rénovés ou agrandis comprennent désormais de plus en plus de rayons de produits et de services non alimentaires, dont les services de traitement de la photo, de pharmacie, de nettoyage à sec, de stations-service, de vidéos, de cartes de vœux, de produits floraux, de vêtements et des services et produits financiers. Cette grande variété de produits et de services permet à la société de répondre à tous les besoins courants des consommateurs.

Divisions géographiques et bannières

Les activités d'exploitation de la société à l'échelle du Canada sont comme suit :

	Magasins détenus par la société	Magasins franchisés	Magasins associés	Comptes indépendants	Entrepôts
Colombie-Britannique	37	44	25	18	1
Yukon	1	1			
Territoires du Nord-Ouest	2		1		
Alberta	57	2	15	1 498	3
Saskatchewan	34	13	48	1 640	2
Manitoba	20	4	50	78	1
Ontario	167	238	20	88	10
Québec	233	42	453	2 029	11
Nouveau-Brunswick	22	25	33	348	2
Nouvelle-Écosse	37	26	2	636	2
Île-du-Prince-Édouard	5	4	1	170	
Terre-Neuve et Labrador	17	7	11	564	2
Total	632	406	659	7 069	34

La taille moyenne des magasins à la fin de l'exercice 2002 des magasins détenus par la société et des magasins franchisés était de 48 900 pieds carrés et de 23 400 pieds carrés, respectivement.

Lorsqu'elle le juge pratique, la société a pour stratégie d'acheter des emplacements pour de futurs magasins. À la fin de l'exercice 2002, la société possédait 63 % des biens immobiliers dans lesquels les magasins détenus par la société sont situés, ainsi que divers biens en voie d'aménagement ou destinés à l'aménagement. Les biens immobiliers qui lui appartiennent sont essentiellement libres de toutes charges; à la fin de l'exercice 2002, des prêts hypothécaires de 37 millions de dollars grevaient les biens immobiliers totaux de la société ayant une valeur comptable nette d'environ 4,6 milliards de dollars. La superficie totale des magasins détenus par la société représente approximativement 30,9 millions de pieds carrés.

La société exerce directement ses activités par le biais de magasins détenus par la société et indirectement par des magasins franchisés et des magasins associés sous les bannières suivantes :

Magasins détenus par la société	Nombre de magasins	Magasins franchisés et associés	Nombre de magasins
Atlantic Superstore	50	Atlantic SaveEasy	55
Magasins « payer et emporter » (Ontario, Atlantique, Québec sous le nom de Presto)	69	Extra Foods	21
Dominion (Terre-Neuve et Labrador)	15	Fortinos	18
Extra Foods	69	Lucky Dollar Foods	102
Loblaws	98	No frills	110
Maxi (y compris Maxi & Cie)	85	Provigo	47
Provigo	91	Shop Easy Foods	56
The Real Canadian Superstore	57	SuperValu	29
The Real Canadian Wholesale Club	32	Valu-mart	71
Zehrs Markets	58	Your Independant Grocer	54
Autres magasins détenus par la société	8	Autres magasins franchisés et associés	502
Total	632	Total	1 065

Situation concurrentielle

L'industrie de la distribution alimentaire au Canada est un marché changeant et concurrentiel. Les besoins des consommateurs dictent l'évolution de l'industrie qui n'échappe pas aux changements démographiques ni aux tendances économiques, comme l'évolution du revenu disponible, l'accroissement de la diversité ethnique, la sensibilisation à une saine alimentation et le temps disponible. Au cours des dernières années, les consommateurs ont exigé une meilleure qualité, une valeur accrue et une plus grande commodité.

Les récents changements dans l'industrie se traduisent par l'arrivée sur le marché de concurrents non traditionnels, comme les entreprises de marchandisage de masse et les clubs-entrepôts, qui continuent d'enrichir leurs assortiments avec des produits que l'on trouve habituellement dans les supermarchés.

La société estime être en position solide face à la concurrence au Canada. Elle est le plus grand distributeur de produits alimentaires du pays en termes de chiffre d'affaires. Elle s'attache à y établir de nouveaux magasins, à élargir les rayons/services et à rénover les magasins existants tout en contrôlant les coûts d'exploitation et en rationalisant et en centralisant les mêmes fonctions. Toutes ces mesures permettent à la société d'afficher de bons rendements sur un marché de plus en plus concurrentiel qui évolue constamment avec l'arrivée de nouveaux magasins-entrepôts, la prolifération de magasins d'alimentation à rabais et la commercialisation d'un plus grand nombre d'aliments par les magasins à très grande surface et autres détaillants spécialisés. Le programme de marques contrôlées de la société lui confère un autre avantage concurrentiel appréciable, fidélise la clientèle et assure une certaine souplesse inhérente à l'établissement des prix par rapport aux marques nationales.

Clients

Les activités de la société ne dépendent ni d'un seul client ni d'un petit nombre de clients.

Programme de marques contrôlées

La société a établi une gamme très réussie de produits et services sous marques contrôlées qui sont vendus ou mis en marché dans les magasins détenus par la société, les magasins franchisés et associés et qui sont offerts, en quantités limitées, à certains clients indépendants. L'équipe responsable de la mise au point des produits au sein de la société travaille étroitement avec des fournisseurs pour la conception de ses produits de marques contrôlées. La gamme de produits *le Choix du Président* est commercialisée dans certaines chaînes de supermarchés des pays suivants : la Barbade, les Bermudes, les îles Caïmans, la Chine (Hong Kong), la Colombie, Israël, la Jamaïque, la Trinité et les États-Unis.

La société commercialise actuellement plus de 5 000 produits sous marques contrôlées sous les marques *le Choix du Président*, *PC*, *sans nom*, *Formats Club*, *PRODUIT VERT*, *BON AU POSSIBLE* et *EXACT*. En 2001, la société a lancé *le Choix du Président Biologique*, une nouvelle gamme de produits certifiés biologiques.

Plus récemment, la marque *PC* a été appliquée à une sélection de produits de marchandise générale mis au point dans le cadre de l'accroissement des rayons de marchandise générale. En 2002, plus de 100 produits d'usage courant *PC*, provenant de tous les coins du monde, ont été lancés pour décorer toutes les pièces de la maison, de la literie au bain, de la cuisine aux articles de décoration intérieure et extérieure.

Le programme de produits sous marques contrôlées de la société comprend également les *Services financiers le Choix du Président* dont le fournisseur est la Banque Amicus, membre du groupe des sociétés de la CIBC. Les produits et services proposés dans le cadre des *Services financiers le Choix du Président* sont offerts à des tarifs intéressants et leur utilisation permet aux clients de gagner des points *PC* échangeables contre des produits d'épicerie et d'autres récompenses. En mars 2001, la Banque le Choix du Président a lancé avec succès la carte MasterCard des *Services financiers le Choix du Président* à l'échelle du Canada, à l'exception du Québec où le lancement est prévu pour 2003. Des fournisseurs indépendants se chargent des services de traitement des transactions par cartes de crédit, des centres d'appel et de la surveillance de crédit et des fraudes pour la carte MasterCard des *Services financiers le Choix du Président*.

Propriété intellectuelle

La société a instauré des procédures afin d'enregistrer ses propriétés intellectuelles ou de les protéger autrement, y compris les marques de commerce utilisées dans les noms commerciaux des magasins ou des bannières de même que ceux associés à ses programmes de marques contrôlées. Les noms commerciaux des magasins ou des bannières sont associés à des concepts de détail précis et revêtent de l'importance tant pour les magasins détenus par la société que pour les magasins franchisés. Les magasins franchisés utilisent les noms des bannières associés à leur programme de franchisés conformément aux accords d'octroi de licence. Les noms commerciaux de la société utilisés dans le cadre de son programme de marques contrôlées sont présentés à la rubrique « Programme des marques contrôlées ». D'autres propriétés intellectuelles de la société comprennent les noms de domaines, les conceptions d'emballage de même que les formulations et les spécifications des produits. Les droits de propriété intellectuelle liés aux affaires de la société constituent des actifs importants et sont défendus avec vigueur. Les marques de commerce de la société figurant dans la présente notice annuelle sont inscrits en italique.

Saisonnalité

Les activités de la société relatives aux produits alimentaires sont touchées à divers degrés par certaines périodes fériées dans le courant de l'année, notamment au chapitre du niveau des stocks, du volume des ventes et de l'assortiment des produits. Comme la société accroît son assortiment de marchandise générale, elle pourrait augmenter le nombre de produits saisonniers qu'elle offre et, par conséquent, ses activités pourraient être plus exposées à des fluctuations saisonnières.

Employés

La société et ses franchisés employaient plus de 122 000 personnes à temps plein et à temps partiel à la fin de l'exercice 2002. La société compte un total de 435 conventions collectives couvrant quelque 95 000 employés. En 2002, il y avait 71 conventions collectives à négocier dont 49 ont été signées. Au cours de 2002, les négociations collectives ont été ardues et ont mené à deux grèves de courte durée, l'une en Ontario et l'autre, en Saskatchewan, lesquelles ont par la suite été réglées par la signature de conventions de cinq ans et de trois ans respectivement. En 2003, 50 conventions collectives touchant presque 13 000 employés arriveront à terme, dont la plus importante couvre à elle seule environ 7 100 employés. La société poursuivra également les négociations relatives aux 33 conventions reportées de 2000, à 2001 et à 2002. La société entretient de bonnes relations avec ses employés et les syndicats et, bien que cette éventualité ne puisse être écartée, elle ne prévoit aucun problème inhabituel lors de la renégociation des conventions collectives.

Questions environnementales

La société a des programmes efficaces en matière d'environnement et a établi des politiques destinées à assurer la conformité à toutes les exigences législatives applicables dans ce domaine. À cette fin, la société a procédé à des évaluations des risques liés à l'environnement en faisant appel à des ressources internes et externes, et elle se sert également d'outils de communication pour sensibiliser les employés de tous ses secteurs d'exploitation.

La société s'emploie à être responsable sur les plans social et environnemental et reconnaît que les efforts qu'elle déploie pour assurer sa croissance économique et sa rentabilité afin de faire face aux pressions exercées par la concurrence doivent tenir compte de ses responsabilités en matière de gestion environnementale et d'autres questions d'ordre écologique. Des comités environnementaux à l'échelle de la société se réunissent régulièrement pour surveiller les activités commerciales et s'assurer qu'elles sont exercées de façon responsable. Les exigences en matière de protection de l'environnement n'ont aucune incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation de la société, et rien n'indique qu'il puisse en être autrement. La société a un programme de santé et sécurité visant à promouvoir la santé et le bien-être, la sécurité au travail et le respect des lignes directrices internes et publiées par les organismes de réglementation au sujet de la santé et de la sécurité au travail. Ce programme de santé et sécurité est assujéti à des vérifications de la conformité. Les évaluations des risques environnementaux et les vérifications de conformité à l'égard de la santé et sécurité s'avèrent des outils efficaces pour identifier les risques courants et éventuels. Nos résultats démontrent qu'il n'y a aucune question ni risque important à signaler. Le Comité de l'environnement et de santé et sécurité du Conseil reçoit des rapports qui passent en revue les questions en suspens, signalent les nouvelles préoccupations législatives et décrivent les efforts de communication pertinents.

Autres renseignements

Au cours de la dernière période des trois exercices terminée le 28 décembre 2002, la société et ses filiales n'ont subi aucune faillite, ni mise sous séquestre ni procédure judiciaire ni n'ont été impliquées dans aucune faillite, ni mise sous séquestre ni procédure judiciaire volontaire.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

Le sommaire suivant indique les données financières consolidées pour les trois derniers exercices. Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf les données par action et le nombre de semaines.

Trois derniers exercices

<u>Données relatives à l'état consolidé des résultats</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
Nombre de semaines dans l'exercice	52	52	52
Chiffre d'affaires	23 082	21 486	20 121
Bénéfice avant les charges au titre des écarts d'acquisition	728	606	516
Bénéfice net (notes 1 et 2)	728	563	473
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)			
Bénéfice net de base	2,64	2,04	1,71
Bénéfice de base avant les charges au titre des écarts d'acquisition	2,64	2,20	1,87
Bénéfice net dilué	2,62	2,03	1,70
Bénéfice dilué avant les charges au titre des écarts d'acquisition	2,62	2,19	1,86
Dividendes déclarés	0,48	0,40	0,35
 <u>Données relatives au bilan consolidé</u>	 <u>2002</u>	 <u>2001</u>	 <u>2000</u>
Total de l'actif	<u>11 110</u>	<u>10 025</u>	<u>9 025</u>
Total de la dette à long terme (y compris les obligations découlant des contrats de location-acquisition) (note 3)	3 526	3 414	2 636
Moins la tranche échéant à moins d'un an	<u>106</u>	<u>81</u>	<u>259</u>
Dette à long terme, tranche à long terme	<u>3 420</u>	<u>3 333</u>	<u>2 377</u>

Huit derniers trimestres

	2002				2001			
	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^{er}	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^{er}
Nombre de semaines dans le trimestre	12	16	12	12	12	16	12	12
Chiffre d'affaires	5 645	7 178	5 308	4 951	5 253	6 703	4 985	4 545
Bénéfice net (notes 1 et 2)	265	188	149	126	217	138	115	93
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)								
Bénéfice net de base	0,96	0,68	0,54	0,46	0,79	0,50	0,41	0,34
Bénéfice de base avant les charges au titre des écarts d'acquisition	0,96	0,68	0,54	0,46	0,82	0,55	0,45	0,38
Bénéfice net dilué	0,95	0,68	0,53	0,46	0,78	0,50	0,41	0,34
Bénéfice dilué avant les charges au titre des écarts d'acquisition	0,95	0,68	0,53	0,46	0,81	0,55	0,45	0,38

Note 1 : Les nouvelles normes comptables canadiennes sur les rémunérations et autres paiements à base d'actions de même que sur les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ont été mises en œuvre par la société le 30 décembre 2001. Ces normes sont décrites dans les notes 1 et 13 des états financiers consolidés compris dans le Rapport annuel 2002 de la société.

Note 2 : En 2001, le bénéfice net comprend un bénéfice de 1 million de dollars (4 millions de dollars en 2000), qui reflète les effets cumulatifs des changements, annoncés dans le budget, des taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens sur les actifs d'impôts futurs ou les passifs d'impôts futurs.

Note 3 : Au cours du troisième trimestre de 2002, les marges de crédit de la société, qui ont été consenties par plusieurs banques, sont passées de 820 millions de dollars à 845 millions de dollars. La société a remboursé le billet en fourchette AB 6,20 % de 10 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2002 et ses débentures série 8, 10 % de 61 millions de dollars, conformément à leurs modalités, au cours du deuxième trimestre. Au cours du premier trimestre de 2002, la société a émis 200 millions de dollars de billets à moyen terme (« BMT »), 6,85 %, échéant en 2032. Postérieurement à la fin de l'exercice 2002, la société a émis 200 millions de dollars de BMT, 6,54 %, échéant en 2033.

Dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le versement de dividendes sont laissés à la discrétion du Conseil d'administration. La politique de la société en matière de dividendes consiste à maintenir des versements de dividendes stables, équivalant à environ 20 % à 25 % du bénéfice net de base normalisé par action ordinaire de l'exercice précédent, compte tenu de la situation de trésorerie à la fin de l'exercice, des exigences de flux de trésorerie futurs et des occasions de placement.

ANALYSE PAR LA DIRECTION

Il y a lieu de se reporter à l'analyse par la direction qui figure aux pages 22 à 40 du Rapport annuel 2002 de la société aux actionnaires, laquelle est intégrée dans les présentes par renvoi.

MARCHÉ POUR LES TITRES

Les actions ordinaires de la société sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole boursier « L ».

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA DIRECTION

Administrateurs

<u>Nom et municipalité de résidence</u>	<u>Occupation principale</u>	<u>Administrateur Depuis</u>
W. Galen Weston, O.C. ^{1*} Toronto (Ontario)	Président du Conseil, Les Compagnies Loblaw Limitée; Président du Conseil et Président, George Weston limitée	1972
John M. Cassaday ^{2, 5} Toronto (Ontario)	Président et chef de la direction, Corus Entertainment Inc.	1999
Camilla H. Dalglish ⁵ Toronto (Ontario)	Administratrice de société	1991
Robert J. Dart Toronto (Ontario)	Vice-président du conseil, Wittington Investments, Limited	1994
Anthony S. Fell, O.C. ^{2, 3*} Toronto (Ontario)	Président du conseil, RBC Capital Markets	2001
Anne L. Fraser ⁵ Calgary (Alberta)	Administratrice de société	2000
Anthony R. Graham ^{1, 3, 4} Toronto (Ontario)	Président, Wittington Investments, Limited	1999
John A. Lederer ¹ Toronto (Ontario)	Président, Les Compagnies Loblaw limitée	2002
Pierre Michaud C.M. ^{5*} Montréal (Québec)	Président du conseil, Provigo inc. et co-président du conseil de Réno-Dépôt inc.	1999
G. Joseph Reddington ³ Lititz (Pennsylvanie)	Président du conseil et chef de la direction, Breuners Home Furnishings Corp.	1994
T. Iain Ronald ^{2*, 4*} Toronto (Ontario)	Administrateur de société	1992
Joseph H. Wright ^{2, 3, 4} Toronto (Ontario)	Associé directeur, Barnagain Capital	1996

1. Comité de direction
 2. Comité de vérification
 3. Comité de régie et de rémunération
 4. Comité de retraite
 5. Comité de l'environnement et de santé et sécurité
- * Président du comité

Tous les administrateurs restent en fonction jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la société ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus ou nommés.

Membres de la direction

<u>Nom et municipalité de résidence</u>	<u>Occupation principale</u>
W. Galen Weston, O.C. Toronto (Ontario)	Président du Conseil, Les Compagnies Loblaw limitée; Président du Conseil et Président, George Weston limitée
John A. Lederer Toronto (Ontario)	Président, Les Compagnies Loblaw limitée
David K. Bragg Toronto (Ontario)	Vice-président exécutif
David R. Jeffs Calgary (Alberta)	Vice-président exécutif
Richard P. Mavrincac Mississauga (Ontario)	Vice-président exécutif
Paul D. Ormsby Toronto (Ontario)	Vice-président exécutif
Stephen A. Smith Toronto (Ontario)	Vice-président exécutif
Roy R. Conliffe Toronto (Ontario)	Vice-président principal, relations du travail
Stewart E. Green Toronto (Ontario)	Vice-président principal, secrétaire
Louise M. Lacchin Toronto (Ontario)	Vice-présidente principale, finances
Peter D. Turcot Toronto (Ontario)	Vice-président principal, approvisionnement et ressources
Robert A. Balcom Toronto (Ontario)	Vice-président, chef du contentieux
Manny DiFilippo Toronto (Ontario)	Vice-président, gestion des risques et initiatives stratégiques
J. Bradley Holland Toronto (Ontario)	Vice-président, fiscalité

Michael N. Kimber Toronto (Ontario)	Vice-président, conseiller juridique
Lucy J. Paglione Mississauga (Ontario)	Vice-présidente, retraite et avantages sociaux
Mark A. Rodrigues Mississauga (Ontario)	Vice-président, services de vérification interne
George D. Seslija Toronto (Ontario)	Vice-président, promotion immobilière
Franca Smith Toronto (Ontario)	Vice-présidente, contrôle financier
Geoffrey H. Wilson Toronto (Ontario)	Vice-président, relations avec l'industrie et les investisseurs
Ann Marie Yamamoto Toronto (Ontario)	Vice-présidente, vérification des systèmes
Joyce C. Lee Mississauga (Ontario)	Contrôleure, information financière
Laurel MacKay-Lee Mississauga (Ontario)	Contrôleure, planification et analyse
Irene Pinheiro Mississauga (Ontario)	Contrôleure
Lisa R. Swartzman Toronto (Ontario)	Trésorière
Marian M. Burrows Toronto (Ontario)	Secrétaire adjointe
Walter H. Kraus Mississauga (Ontario)	Directeur, affaires environnementales
Patrick MacDonell Toronto (Ontario)	Trésorier adjoint

Toutes les personnes précitées occupent leurs fonctions actuelles ou d'autres postes auprès de la même société ou auprès de sociétés ou organismes associés depuis cinq ans, à l'exception des personnes suivantes: M. J. M. Cassaday, qui est président et chef de la direction, Corus Entertainment Inc.; M. A. S. Fell qui est président du conseil, RBC Capital Markets; M. A. R. Graham qui est président, Wittington Investments, Limited; M. P. Michaud qui est président du conseil, Provigo inc.; M. M. A. Rodrigues, dont le dernier poste était celui de contrôleur chez Sony du Canada avant janvier 1999; et M^{me} L. MacKay-Lee, qui était comptable agréée auprès de KPMG s.r.l. avant août 2000.

Au 28 décembre 2002, George Weston limitée, qui est contrôlée par W. Galen Weston, détenait en propriété directe ou indirecte 61,4 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société, et W. Galen Weston exerçait un contrôle direct ou indirect sur une tranche supplémentaire de 1,4 % des actions de la société. D'autres administrateurs et membres de la haute direction en tant que groupe détenaient en propriété réelle moins de 1,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société ou exerçaient un contrôle ou une direction sur ces actions.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

1. La société fournira à toute personne, sur demande au secrétaire de la société, 22 St. Clair Avenue East, Toronto, Canada, M4T 2S7 :
 - a) Lorsque les titres de la société font l'objet d'un placement aux termes d'un prospectus simplifié de base ou qu'un prospectus simplifié provisoire de base a été déposé en vue d'un placement de ses titres :
 - i) un exemplaire de la notice annuelle de la société, ainsi qu'un exemplaire de tout document ou de toute page pertinente d'un document, qui y sont intégrés par renvoi;
 - ii) un exemplaire des états financiers consolidés comparatifs de la société relatifs au dernier exercice complet ainsi que le rapport des vérificateurs à leur sujet, et un exemplaire des états financiers consolidés intermédiaires de la société postérieurs aux états financiers consolidés relatifs au dernier exercice complet;
 - iii) un exemplaire de la circulaire d'information de la société se rapportant à la dernière assemblée générale annuelle des actionnaires au cours de laquelle des administrateurs ont été élus; et
 - iv) un exemplaire de tout autre document intégré par renvoi au prospectus simplifié provisoire de base ou au prospectus simplifié de base et que la société n'est pas tenue de fournir en vertu des points i) à iii) ci-dessus; ou
 - b) à tout autre moment, un exemplaire des documents dont il est question aux points 1 a) i), ii) et iii) ci-dessus, à condition que la société puisse exiger le paiement de frais raisonnables si la demande est faite par une personne qui ne détient pas de titres de la société.
2. Des renseignements supplémentaires, dont la rémunération et l'endettement des administrateurs et des membres de la direction, les principaux porteurs de titres de la société, les options d'achat de titres et la participation des initiés dans des opérations importantes, le cas échéant, figurent dans la circulaire d'information de la société se rapportant à la dernière assemblée générale annuelle des actionnaires au cours de laquelle des administrateurs ont été élus, et d'autres renseignements financiers sont fournis dans les états financiers consolidés de la société relatifs au dernier exercice complet.
3. Des informations financières supplémentaires ont été transmises par l'intermédiaire de Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) et au bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société.

L'adresse Internet de la société est : www.loblaw.com.

Ce qui précède, ainsi que tous les renseignements intégrés par renvoi, ne contient aucune fausse déclaration ou omission concernant un fait important qui doit être mentionné dans les présentes conformément aux exigences relatives à la présente notice annuelle, ou qui est nécessaire pour qu'une déclaration faite dans les présentes ne soit pas trompeuse à la lumière des circonstances dans lesquelles elle est faite.

FAIT : Le 4 mars 2003

« John A. Lederer »

(Signé) JOHN A. LEDERER
Président

« Richard P. Mavrinc »

(Signé) RICHARD P. MAVRINAC
Vice-président exécutif

Au nom du Conseil d'administration,

« W. Galen Weston »

(Signé) W. GALEN WESTON
Administrateur

« T. Iain Ronald »

(Signé) T. IAIN RONALD
Administrateur